

A2D AVOCATS
SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 38.400 EUROS
SIEGE SOCIAL : 3 square Moncey 75009 PARIS
RCS PARIS 478 045 461

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 1^{er} août 2025

Du procès-verbal de décisions de l'associée unique du 1^{er} août 2025, il a été extrait ce qui suit :

Première décision

L'Associée unique,

après avoir rappelé que la Société a la forme de société d'exercice libéral par actions simplifiée (SELAS) et a pour objet l'exercice, seul ou en commun, de la profession d'avocat,

après avoir rappelé la réforme opérée par l'Ordonnance n°2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées,

décide d'adopter article par article, puis dans leur ensemble, les statuts révisés de la SELAS d'avocats A2D AVOCATS en cette suite. Une copie est annexée au présent procès-verbal desdits statuts modifiés.

Deuxième décision

L'Associée unique,

délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour remplir toutes formalités, notamment de dépôt.

Certifié conforme

Le Président et Associée unique

Me Alix DOMAS-DESCOS

